

FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Pré requis

- Aucun

Durée

- 14 heures en présentiel

Nombre de participants

- De 4 à 10 stagiaires

Evaluation

- Un certificat de SST sera délivré au candidat qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et sous condition de réussite aux épreuves certificatives

Méthodes pédagogiques

- La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes
- Etude de cas sur le vécu et/ou photos ou films
- Accessoires et outils inertes, maquillage, mannequins (avec peaux de visage individuelles), défibrillateurs...

Documents remis

- Aide mémoire INRS
- Attestation de fin de formation remise au stagiaire
- Carte SST adressée à l'entreprise

Lieu

- Dans l'entreprise (avec salle adaptée pour permettre la pratique des exercices au sol)

Tarif

- Nous consulter

Programme

(Conforme au référentiel de l'INRS)

1/ Situer le SST dans le sauvetage secourisme du travail :

Son rôle en tant que secouriste.

Son rôle en tant que « préventeur » dans l'entreprise

2/ Protéger

Reconnaître les dangers persistants éventuels qui menacent la victime et/ou son environnement

Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger

Connaître l'alerte aux populations

3/ De protéger à prévenir

Repérer les dangers dans une situation de travail.

Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail dans la limite de son champ de compétences et de son autonomie

4/ Examiner

Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée.

5/ De faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

6/ De faire alerter à informer

Informer son responsable hiérarchique et/ou la personne chargée de la prévention dans l'entreprise des situations dangereuses repérées.

7/ Secourir

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

8/ Les risques spécifiques de l'entreprise :

Tout risque qui nécessite de la part du SST une conduite complémentaire ou différente de celle enseignée (l'avis du médecin du travail est particulièrement important).